

On veut que les canadiens aient la préférence

Sur les navires qui reçoivent des subsides de l'Etat.

Les députés de la Colombie-Britannique se sont joints à ceux des maritimes hier soir aux Communes pour demander qu'un plus grand nombre de Canadiens et moins d'étrangers soient employés sur les navires qui reçoivent des subventions du trésor fédéral.

M. J. Kinley, libéral de Queen's University, demanda qu'on donnât la préférence aux matelots des maritimes sur les charbonniers américains. Plusieurs députés de la Colombie-Britannique protestèrent contre le nombre de marins étrangers employés sur les navires subventionnés par l'Etat qui font le service sur le Pacifique.

La discussion s'éleva lorsque le ministre du Commerce M. Euland, soumit un crédit de \$2,085,550 pour les subventions aux paquebots.

M. Bennett, chef conservateur, profita de l'occasion pour défendre les subventions commerciales sur le Pacifique. Si le Canada veut maintenir sa position commerciale en Orient aux antipodes, dit-il, il est nécessaire de payer les subsides en question sous peine de perdre le commerce. M. Angus MacInnis, CCF de Vancouver, dit qu'il ne s'objecte pas aux marins chinois pourvu qu'ils soient payés équitablement. M. T. Reid, libéral de New Westminster, dit que les Chinois devraient être remplacés par des Canadiens.

G. LAMIRANDE BROYE PAR UN AUTOMOBILE

M. Georges Lamirande, 37, rue Bolton, a été douloureusement blessé tard hier après-midi comme il remplissait le réservoir d'essence à l'arrière de son camion. Il était à l'angle Sud-Est des rues Rideau et Cumberland vers 5 h. 45 quand il fut broyé par l'auto que conduisait Joseph Cohen, 415, avenue Daly. L'état de M. Lamirande n'est pas en bon état. Les freins de l'auto de M. Cohen constata Gravan, M. Lamirande fut conduit à l'hôpital général, rue Water, où son état n'est pas critique.

RÉUNION DE LA COMMISSION LE 2 MARS

L'étude des modifications à apporter à la constitution. L'objectif du comité.

SEANCE PLENIERE

Le ministre de la Justice, M. Ernest Lapointe, annonce que la commission plénière intergouvernementale sur la constitution se réunira à Ottawa le 2 mars pour considérer encore les méthodes à suivre pour modifier l'Acte de l'Amérique britannique du nord.

Cette commission, composée des procureurs généraux des provinces et des officiers du ministère de la Justice, s'est réunie le 29 janvier pour étudier une résolution adoptée à la conférence fédérale-provinciale de décembre.

La réunion de janvier, une sous-commission d'experts fut nommée pour dresser des projets de procédure à suivre. Le rapport de cette sous-commission est maintenant complet et a été envoyé aux procureurs des provinces pour qu'il l'étudie avant la réunion du 2 mars.

L'OBJECTIF

Le principal objectif du comité fut de s'entendre sur une formule de procédure pour que le Canada puisse obtenir du Parlement du Royaume-Uni le droit de modifier lui-même sa constitution, droit dont jouissent tous les autres Dominions responsables.

La conférence de décembre, on s'entendit sur la nécessité de modifications constitutionnelles et on adopta une résolution stipulant que le Canada devrait obtenir le droit de modifier sa constitution. Le Nouveau Brunswick fut le seul dissident à cette résolution.

Le travail de la sous-commission, sur laquelle le Nouveau-Brunswick n'était pas représenté, avait trait à la réduction d'une méthode de procédure et au classement des articles constitutionnels.

On croit comprendre que deux projets sont à l'étude. L'un veut qu'un article soit ajouté à la constitution actuelle donnant au fédéral le droit de modification à certaines conditions. L'autre que l'Acte de l'Amérique britannique du nord soit abrogé et réédité par le fédéral.

Il est possible que la question soit portée devant une séance plénière de la conférence fédérale-provinciale avant d'être soumise aux parlements fédéral et impérial.

Une suggestion du colonel John Thompson

Parce que les électeurs canadiens ne sont pas empressés de s'objecter à ce que des noms de personnes morales paraissent sur les listes électorales, le colonel John Thompson, commissaire du cens électoral, suggère dans un rapport déposé aux Communes, une modification de la loi du droit de franchise de façon à remédier à ces hésitations.

A ce sujet, il fit: "Il semble que les électeurs hésitent à s'objecter à ce que des noms de défunt paraissent sur la liste, comme le statut leur en donnerait le privilège. Je suggère que ces deux articles (de la loi) soient modifiés de façon à permettre à ce qu'un régulateur soit autorisé à biffer le nom d'un électeur défunt sur réception d'un avis du service provincial de statistiques vitales ou d'un officier dûment autorisé pour enregistrer les naissances, les morts et les mariages; ou peut-être encore cela pourrait-il se faire au moyen d'une entente avec l'Office fédéral de la statistique; le régulateur des élections aviserait le député élu et les candidats défunt ou leurs organisations de son intention de biffer les noms après la date indiquée sur pareil avis."

UNE DATE FIXE

Le commissaire suggère aussi qu'une date fixe soit établie par statut après laquelle les demandes d'inscription sur les listes électorales ne seraient plus considérées. On accorderait un laps de temps raisonnable entre le dernier jour de qualification et les séances de la Cour de révision, afin de permettre aux intéressés de vérifier les demandes reçues.

En donnant la raison de ce dernier amendement qu'il suggère, M. Thompson explique que durant la révision de 1935, les régulateurs reçurent une multitude de demandes le dernier jour de la période de révision et n'eurent pas le temps de vérifier convenablement la validité de ces demandes.

La note de M. Bennett sera soldée

La note de M. R.-B. Bennett pour émissions radiophoniques au cours de la dernière campagne électorale et auquel il a été fait allusion hier dans un rapport au greffe des Communes, sera payée, annonce M. J.-Earl Lawson, organisateur conservateur, dans un communiqué public hier. On sait que la note, qu'on dit de \$20,000, n'était pas payée, d'après le rapport préparé d'après les données de Radio-État.

"L'usage de la radio pour les quartiers généraux conservateurs, dit M. Lawson, fut négocié par l'agence J.-J. Gibbons, Limited, et les comptes envoyés à cette compagnie furent payés à la Commission.

REID SOUMET LA CAUSE DE LA C. ANGLAISE

Cette province demande un tirif de transport moins élevé.

TAUX "IDIOTS"

Pour la cinquième fois, M. Thomas Reid, député libéral de New-Westminster, a soumis hier soir aux Communes la cause de la Colombie-Britannique qui demande un tarif de transport moins élevé sur les grains. En proposant la deuxième lecture de son bill visant à mettre les taux sur le grain de provenance expédié en Colombie sur la même base que les taux d'exportation, le député écossais a déclaré qu'il continuerait de soumettre ce bill jusqu'à ce qu'il obtienne gain de cause.

Il accusa la commission des chemins de fer d'être arriérée, c'est-à-dire de ne se baser que sur les précédents pour prendre des décisions, et de mettre ainsi des entraves au progrès du pays. Il eu sur ce point un duel verbal avec M. Thomas Vren, libéral de Montréal-Ouest, ancien commissaire des chemins de fer, qui expliqua la différence des principes qui régissent les taux de transport domestiques et les taux d'exportation.

L'heure des bills privés expira avant que la Chambre en arrive à un vote et c'est ainsi que le bill Reid sera considéré à une autre séance.

TAUX "IDIOTS"

M. Reid soutint que tout le système de taux de transport ferroviaire était "idiot, chaotique et archaïque". Si les compagnies de chemins de fer ne se débarrassent pas de certains experts ferroviaires, elles constateront que tout leur trafic ira sous peu aux autobus et aux camions.

Alors que le grain est expédié de Calgary à Vancouver pour fins d'exportation à 20 sous le 100 livres, celui qui est expédié pour fins de consommation domestique en Colombie-Britannique comme provende pour les volailles et les vaches laitières est taxé à 41 1/2 sous le 100 livres. La distance de Calgary à Vancouver est de 642 milles. La distance de Calgary à Fort William est de 1,250 milles et cependant, le taux sur le grain de Calgary à Fort William n'est que de 26 sous.

M. Vren demanda s'il n'est pas vrai que la Commission a abaissé le taux sur le grain exporté passant par la côte au même niveau que celui expédié vers l'est et ainsi, favorisé les fortes exportations par le port de Vancouver.

"Voilà justement le genre de déclaration que j'attendrais d'un commissaire de chemins de fer", dit M. Reid. Puis le député ajouta que superficiellement les taux paraissent les mêmes mais en réalité sont plus élevés vers la Colombie-Britannique parce qu'ils sont basés sur le milage de la longue route passant par Edmonton et non de la route courte via Calgary.

M. Vren expliqua que les taux de transport pour fins d'exportation sont placés plus bas afin de permettre aux produits canadiens de faire la concurrence sur les marchés mondiaux. On les fixe au plus bas possible mais d'autre part les chemins de fer doivent tirer leurs revenus d'une source quelconque. Si les taux domestiques étaient les mêmes que les taux d'exportation, les chemins de fer auraient des déficits plus considérables qu'actuellement.

M. Vren dit qu'il est très sympathique à la cause de la Colombie-Britannique mais désire expliquer les principes qui régissent les taux d'exportation.

MM. A.-W. Neill, indépendant de Comox-Alberni, et Dan McIvor, libéral de Fort William, parlèrent aussi sur cette résolution. Ce dernier dit qu'il a confiance que M. Howe saura aplanir les difficultés.

Le Savon de Beauté FAVORI DES NOUVELLES MARIÉES CANADIENNES

"J'ai toujours fait usage de Palmolive..." dit Mrs. A. I. BIRD, charmante nouvelle mariée de Toronto. "C'est le seul savon de beauté sur lequel je puisse compter pour garder le charme de mon épiderme."

Comme cette nouvelle mariée canadienne fort jeune, des millions de femmes ont choisi le Palmolive pour conserver "le charme de toute leur personne".

Que la sagesse de leur choix préside aussi à votre. La douce action du Palmolive peut donner à toute votre peau un éclat de jeunesse et la douceur d'un pétale de rose. Vous n'avez pour cela qu'à suivre fidèlement le simple traitement de beauté décrit plus bas.

Il adoucit et embellit. C'est en vertu de son mélange soigné d'huiles de palme et d'olive que plus de 20,000 spécialistes en beauté recommandent le Palmolive. Ces huiles orientales coûteuses, et rien d'autre chose, donnent au Palmolive sa mousse riche et douce qui nettoie les pores... soulage la peau... la laissant fraîche et radieuse.

Alors adoptez le Palmolive comme votre savon. Faites-en dorénavant usage pour votre peau. Un épiderme vraiment jeune... et beau... sera votre récompense.



Essayez ce Traitement de Beauté Palmolive. Servez-vous-en non seulement pour vous laver le visage, le cou et les épaules, mais pour votre bain. Massez doucement dans votre peau une mousse riche et chaude de Palmolive. Nettoyez les pores par un tampon. Rincez-vous à l'eau chaude, puis à l'eau froide. Ce simple traitement de beauté n'est pas plus compliqué que cela. Et cependant, il n'y a pas de plus sur moyen d'obtenir une réelle beauté de tout votre épiderme. Un autre conseil de beauté: employez comme shampooing, le Palmolive garde votre cuir chevelu en bon état, vos cheveux doux et lustrés.



Essayez ce Traitement de Beauté Palmolive. Servez-vous-en non seulement pour vous laver le visage, le cou et les épaules, mais pour votre bain. Massez doucement dans votre peau une mousse riche et chaude de Palmolive. Nettoyez les pores par un tampon. Rincez-vous à l'eau chaude, puis à l'eau froide. Ce simple traitement de beauté n'est pas plus compliqué que cela. Et cependant, il n'y a pas de plus sur moyen d'obtenir une réelle beauté de tout votre épiderme. Un autre conseil de beauté: employez comme shampooing, le Palmolive garde votre cuir chevelu en bon état, vos cheveux doux et lustrés.

2 CHOSES À FAIRE POUR SOULAGER INSTANTANEMENT UN RHUME

Le malaise et la douleur cessent tout de suite de cette manière.



- 1. Prenez deux pastilles "Aspirin". Assurez-vous de vous procurer des "Aspirin".
- 2. Buvez un pichet d'eau. Répétez le traitement deux heures après.

Au lieu de surcharger votre système de médicaments forts pour le rhume, essayez la manière illustrée ci-dessus — la manière moderne. Votre médecin l'approuvera. Et elle aura raison presque tout de suite, même d'un rhume rebelle. L'"Aspirin" que vous prenez commencera à combattre votre rhume tout de suite par l'intérieur;

si la gorge vous fait mal, écrasez et brassez 3 pastilles d'"Aspirin" dans un tiers de verre d'eau; gardez deux fois. Ne rincez pas la bouche. Les pastilles "Aspirin" sont préparées au Canada. "Aspirin" est la marque de commerce déposée de la Bayer Company Limited. Voyez le nom Bayer sous la forme d'une croix sur chaque pastille.

DEMANDEZ ET OBTENEZ LES PASTILLES "ASPIRIN"

FREIMAN'S Hi-SPOT SALE OF LINGERIE ET ROBES DE MAISON

THE PEAK OF VALUE

600 Robes de Maison

- Seersuckers
- Tissus Imprimés
- Broadcloths

Prix de Vente Hi-Spot, Jeudi

\$1.00

Plusieurs conceptions au choix. Dans le lot se trouvent des douzaines d'échantillons de New-York à des prix spéciaux pour cette vente. Tailles 34 à 44.

LINGERIE DE SATIN

A Revers Radium

Une occasion pour vous faire un approvisionnement de cette série populaire. Tous des vêtements à prix alléchants!

Robes de Nuit \$1.98

Jupons \$1.59

Teddies et Parures \$1.29

Camisoles et Bouffantes de Rayon 25c

Snuggies à Piqûres Gaufrées 19c

BOUFFANTES DE RAYON 39c

BOUFFANTES DE RAYON 59c

Camisoles et Bouffantes de Coton à Rayures de Soie pour Dames 39c